

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

-----  
**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU  
CONSEIL DE COMMUNAUTE**  
-----

**Séance du 23 septembre 2011  
(convocation du 12 septembre 2011)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Trois Septembre Deux Mil Onze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

## **ETAIENT PRESENTS :**

M. FELTESSE Vincent, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine,  
M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure,  
M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic,  
M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle,  
M. LABARDIN Michel, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick,  
M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean,  
M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte,  
M. AMBRY Stéphane, M. ASSERAY Bruno, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques,  
M. BOUSQUET Ludovic, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie,  
M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie,  
M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick,  
M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine,  
Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul,  
M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre,  
Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda,  
M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain,  
M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle,  
M. QUANCARD Denis, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien,  
M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry,  
Mme WALRYCK Anne.

## **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel	M. JOUBERT Jacques à Mme CHAVIGNER Michèle
M. DAVID Alain à Mme LACUEY Conchita	M. MAURIN Vincent à Mme MELLIER Claude entre 9 h 50 et 12 h
M. CAZABONNE Didier à M. Alain CAZABONNE à partir de 11 h 35	M. MERCIER Michel à M. AMBRY Stéphane
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SOUBIRAN Claude	M. MOGA Alain à M. MANGON Jacques à partir de 11 h 30
M. GELLE Thierry à M. BONNIN Jean-Jacques	M. MOULINIER Maxime à M. DUBOS Gérard à partir de 12 h
M. LABISTE Bernard à M. FREYGEFOND Ludovic	M. PAILLART Vincent à M. COUTURIER Jean-Louis
M. LAMAISON Serge à M. GUICHOUX Jacques	M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
M. SAINTE-MARIE Michel à M. FELTESSE Vincent jusqu'à 10H et à partir de 11H	M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. ANZIANI Alain à M. BAUDRY Claude	M. QUERON Robert à M. LABARDIN Michel
Mme BALLOT Chantal à Mme EWANS Marie-Christine	M. RAYNAUD Jacques à M. RESPAUD Jacques
Mme BREZILLON Anne à Mme PIAZZA Arielle	M. REIFFERS Josy à M. LOTHAIRE Pierre à partir de 10 h 50
M. BRUGERE Nicolas à M. DUART Patrick	M. ROUVEYRE Matthieu à Mme TERRAZA Brigitte jusqu'à 10 h 20
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme COLLET Brigitte	M. SENE Malick à Mme FOURCADE Paulette
M. CAZENAVE Charles à Mme TOUTON Elisabeth	M. SIBE Maxime à Mme PARCELIER Muriel à partir de 11 h 45
Mlle DELTIPLE Nathalie à Mlle EL KHADIR Samira	M. SOLARI Joël à M. DAVID Jean-Louis
M. EGRON Jean-François à Mme FAORO Michèle	M. TRIJOLET Thierry à M. CHARRIER Alain jusqu'à 10 h 30

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**GRADIGNAN - Itinéraire de découverte des espaces naturels - Réalisation d'un cheminement doux permettant de relier la boucle verte dans la vallée de l'Eau Bourde - Fonds de concours - Décision - Convention**

Monsieur ROSSIGNOL présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de la gestion de son patrimoine naturel, la Commune de Gradignan a entrepris la protection et l'aménagement de l'Eau Bourde et de ses affluents, les ruisseaux du Pontet et de la Rouille du Moulet.

Reconnue comme une trame verte d'agglomération, la vallée de l'Eau Bourde est traversée par la boucle verte de la CUB, elle-même intégrée au Plan des Itinéraires de Promenades et de Randonnées du Conseil Général de la Gironde.

La commune acquiert régulièrement des marges non aedificandi pour la création de cheminements ouverts au public, tant sur l'Eau Bourde que le long de ses affluents.

Durant l'été 2010 la commune a fait l'acquisition de la marge non aedificandi de la parcelle BW n°43 avec le soutien de la CUB (Délibération n° 2010/0360 du 28 mai 2010).

Ceci a permis de finaliser l'acquisition d'un linéaire complet qui permettra de créer une nouvelle boucle locale le long du ruisseau de la Rouille du Moulet et de la relier à la Boucle Verte. Cette voie douce offrira aux habitants un chemin, en zone naturelle, pour rejoindre les berges de l'Eau Bourde.

En 2010, la première partie du cheminement a été ouverte entre la rue de la Chaut et la rue de Catoye. Les travaux réalisés ont bénéficié d'un fond de concours attribué par la délibération communautaire n°2010/0910 du 17 décembre 2010.

Au second semestre 2011, la commune de Gradignan réalisera la seconde partie des aménagements entre la rue de la Chaut et l'Eco-musée de la vigne et du vin.

Cette portion sera comme la précédente aménagée en grave dans le même esprit que les autres cheminements existants dans les parcs et espaces naturels de Gradignan. D'une largeur de 3 mètres, le chemin permettra aux piétons, aux cyclistes et aux personnes à mobilité réduite de l'emprunter.

Compte tenu de la typologie assez humide de la zone concernée, des buses (en prolongement des fossés) seront posées à espace régulier sous le cheminement, ainsi qu'une passerelle en bois et métal de 6 mètres de long au-dessus du ruisseau de la Rouille du Moulet.

Les travaux doivent démarrer à l'automne, fin octobre - début novembre 2011.

Cette demande de fonds de concours s'inscrit aussi dans le cadre de la fiche action n°4 « Valorisation de la trame naturelle de la vallée de l'Eau Bourde » du contrat de co-développement conclu entre la Communauté et la ville de Gradignan pour la période 2009-2011.

Conformément aux modalités habituelles de soutien financier de la CUB, il s'avère possible d'apporter une aide sous la forme d'une subvention d'équipement au titre de l'article L5215-26 modifié du Code Général des Collectivités Territoriales qui dispose que "afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement, des fonds de concours peuvent être versés entre la Communauté Urbaine et les communes membres, après accords concordants exprimés à la majorité simple du Conseil Communautaire et des Conseils Municipaux concernés. Le montant total du fonds de concours ne peut excéder la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours".

La participation de la CUB sera de 21 500 €, correspondant à 50% de l'estimation globale qui se monte à 43 000 € H.T.

<b>BUDGET PREVISIONNEL H.T.</b>			
<b>DEPENSES</b>		<b>RECETTES</b>	
Réalisation du cheminement : - Terrassements et préparation des terrains - Pose de géotextile et de grave non traitée - Pose de buses - Création d'une passerelle - Matériaux divers (clôtures, ...)	43 000 €	- Communauté Urbaine de Bordeaux  - Fonds propres de la Commune	21 500 €  21 500 €
<b>Total Dépenses</b>	<b>43 000 €</b>	<b>Total Recettes</b>	<b>43 000 €</b>

Dans le cadre des délibérations n°2006/0709 du 22 septembre 2006 et n°2007/0562 du 13 juillet 2007, la Communauté Urbaine de Bordeaux s'est engagée à accompagner les communes pour l'aménagement d'itinéraires de découverte du patrimoine naturel, paysager, historique et culturel de l'agglomération.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la présente délibération :**

## **Le Conseil de communauté,**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la délibération n° 2009/0444 adoptée en Conseil de Communauté le 10 juillet 2009 validant les principes et objectifs des contrats de co-développement à intervenir avec chaque commune membre pour la période 2009/2011,

**VU** la délibération n° 2007/0562 adoptée en Conseil de Communauté le 13 juillet 2007 précisant le schéma directeur des cheminements doux entre espaces naturels de l'agglomération.

**VU** la délibération n° 2006/0709 adoptée en Conseil de Communauté le 22 septembre 2006 décrivant les modalités d'intervention de la Communauté Urbaine de Bordeaux pour la réalisation d'un circuit de cheminements doux entre les espaces naturels de l'agglomération.

## **Entendu le rapport de présentation,**

### **CONSIDERANT :**

Qu'en raison des objectifs de la Communauté Urbaine de Bordeaux pour la mise en oeuvre d'une continuité de cheminements offrant un parcours de découverte du patrimoine naturel, architectural, culturel et historique du territoire communautaire.

### **DECIDE :**

#### **Article 1 :**

Un fond de concours d'un montant de 21 500 € est attribué à la commune de Gradignan au titre de la réalisation d'un cheminement doux permettant de relier la boucle verte à la vallée de l'Eau Bourde.

#### **Article 2 :**

Monsieur le Président est autorisé à signer la convention ci-annexée destinée à définir les modalités de règlement de ce fond de concours.

#### **Article 3 :**

La dépense correspondante sera imputée au budget principal de l'exercice 2011 en section d'investissement au chapitre 204, fonction 8330, article 204141, CRB UD00, programme OC04.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 23 septembre 2011,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE  
28 SEPTEMBRE 2011**

**PUBLIÉ LE : 28 SEPTEMBRE  
2011**

**M. CLÉMENT ROSSIGNOL**